

Consignes pour le centre d'examen

Déroulement de l'épreuve en deux temps.

Partie A

- Etude en salle d'une durée maximale de 2 heures.
 - donner le dossier aux candidats
 - le candidat doit rendre **seulement** les documents DR1, DR2, et DR3 en sortant de la salle.

Partie B et C

- préfabrication à l'atelier d'une durée de 10 heures selon le dispositif constructif **imposé**.
 - donner au candidat la feuille « principe de coffrage imposé »
 - donner au candidat la feuille « principe de stabilisation du coffrage »
 - donner la fiche de débit de coffrage DR4, que le candidat devra compléter.
 - Après l'épreuve la fiche DR4 sera agrafée avec les documents DR1, DR2, DR3.

Important

- Au cours de l'épreuve les membres du jury évalueront le châssis d'armature et le façonnage des boucles de levage **avant la mise en place du châssis d'armature dans le coffrage.**